

N° 444

juillet/août 2017



Du nouveau dans le bourg !

L'INSTALLATION D'UN ATELIER DE TISSAGE « LES TOILES FILANTES »

Marie-Pierre PUYBARET, créatrice et enseignante en art textile, a installé son atelier de tissage artisanal « Les Toiles Filantes » dans les locaux situés 21 bis rue des Tilleuls où, en clin d'œil aux savoir-faire ancestraux et à la dextérité manuelle, les métiers à tisser trônent près de l'ancien four à pain.

Cette professionnelle est devenue tisserande avec le souhait d'en faire son métier, c'est-à-dire d'en vivre en liant le plaisir à l'utile. Elle propose des stages d'initiation ou de perfectionnement notamment au tissage, à la tapisserie haute-lice, aux techniques de teinture végétale, au tissage aux plaquettes, au filage au fuseau et au rouet ... Elle dispense des cours hebdomadaires pour adultes et adolescentes en journée ou ½ journée ou assure des formations professionnelles toute l'année de 6 semaines, 3 ou 6 mois. Elle accueille des stagiaires qui viennent de la France entière. Actuellement deux personnes sont en formation longue pour reconversion professionnelle et une styliste de mode s'initie au tissage pour le prêt à porter.

Pour tous renseignements :

Tél. : 06 85 68 52 03 - mail : puybaret@free. fr + d'infos sur : www.atelierlestoilesfilantes.com ou lui rendre visite :

Atelier ouvert du lun. au ven. 10h - 13h et 14h - 18h et le sam. en août : 14h - 18h

UN NOUVEL EXPLOITANT AU BAR-TABAC « LE CORMORAN »

Franck Charlemagne, enfant du pays ayant longtemps joué au sein de notre club de foot, vient de réaliser un vieux rêve en reprenant l'exploitation du bar-tabac « Le Cormoran » situé 16 rue des Tilleuls.

Il propose les mêmes services que ces prédécesseurs, Yannick et

Chantal CHAUSSE à qui nous souhaitons bonne chance dans leurs nouvelles activités. À côté des activités de bar-tabac et des jeux à gratter, il assure le dépôt : de pain, des journaux "Ouest France" et "Petit Bleu" et de bouteilles de gaz. Dans ce lieu de rencontre, il poursuit également les animations autour du billard et des fléchettes.

Heures d'ouverture : en semaine de 7h30 à 22 h (fermé le mercredi). Le week end : à partir de 8h30 le samedi et 9h le dimanche
Tél. : 02 96 84 12 85

www.saint-lormel.fr

Mairie de St-Lormel

1, rue St-Pierre - BP74
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
mairie.st.lormel@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Matins lun. au sam.
9h - 12h
+ jeudi : 17h - 19h.

➔ FERMETURE D'ÉTÉ DE LA MAIRIE
Pour des raisons d'organisation des services municipaux administratifs, la mairie sera fermée au public les samedis matins du 15 juillet au 12 août 2017 inclus.

Imprimeur Gérant :

Claude RIGOLÉ

Ont participé à la réalisation :

Céline COLLET
Yvonnick COURCOUX
Isabelle FUSTIN
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Josiane ROBISSOUT
Gwénaële ROUSSEAU

Bienvenue à tous les deux !

LE SAVIEZ-VOUS ?

PLAN CANICULE 2017 - RAPPEL

→ **Saint-Lormel met en place son plan canicule du 01/07/2017 au 31/08/2017**

Depuis plusieurs années et dans le cadre du principe de précaution, les personnes à risques et isolées, dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule, sont invitées à s'inscrire sur le registre nominatif de la commune pour bénéficier de toute l'aide nécessaire en cas de déclenchement par le Préfet du plan canicule lors de fortes chaleurs.

Ce plan concerne en priorité les personnes âgées de 65 ans et plus ou les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile, ainsi que les personnes handicapées.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ **COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES (C.J.S.) :**

Une expérience unique pour les jeunes, un projet novateur pour le territoire !

Tu es un (e) jeune de 16-18 ans qui habite sur Dinan Agglomération ? Tu es motivé(e) pour participer à un projet coopératif avec d'autres jeunes accompagnés par 2 animateurs pendant l'été ?

La C.J.S. est une opportunité pour toi de réaliser ta première expérience professionnelle. Si tu es intéressé(e), on t'invite à remplir le formulaire en ligne sur : <http://bit.ly/2CJS-Cooperativejeunesse>

Pour plus d'infos : cjsdinan@gmail.com
ou 02 96 39 50 66

Pour aller plus loin : <http://www.ouest-france.fr/bretagne/dinan-22100/dinan-des-jeunes-deviennent-entrepreneurs-le-temps-d-un-ete-5037376>



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

DU
9 JUIN
2017

Étaient présents :

Claude RIGOLÉ
Henri BRÉHINIER
Josiane ROBISSOUT
Sylvie GUILLOTIN
Louis AILLET
Chantal BOUAN
Gwenaëlle BROCHARD
Céline COLLET
Loïc DAUNAY
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Bernard LETORT
Françoise NEUTE

Absents excusés :

Jean-Claude CADE
(procuration
à Bernard LETORT),
Mireille MENIER
(procuration à
Régine LEBORGNE)

• Les infos de Dinan Agglomération

> URBANISME

Concernant le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), des réunions ont lieu régulièrement. Un diagnostic du secteur du Pays de Plancoët a été effectué concernant 10 communes. L'objectif est de réduire de moitié l'urbanisation des surfaces agricoles par rapport à ces dernières années, au niveau de Dinan Agglomération. Le secteur de Plancoët devrait avoir 90 hectares d'attribués pour la période allant jusque 2030. Sur ces 90 hectares, 11 sont déjà utilisés. Sur la commune de Saint-Lormel, nous aurions 7,92 hectares d'attribués dont 0,4 ont déjà été urbanisés. La commune de St-Lormel est soumise à l'obligation de 15 logements par hectare. Le PLUI doit être arrêté en 2019. Des terres aujourd'hui urbanisables pourraient ne plus l'être.

• Les infos de la commission affaires scolaires

Lors du conseil d'école du 6 juin il a été rappelé que 82 élèves étaient actuellement comptabilisés au sein du RPI dont 13 partiront au collège. Si besoin, à la rentrée prochaine, en fonction de la composition des effectifs, les salles de classe pourront être réorganisées. Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) seront maintenus à la rentrée de septembre 2017.

• Les infos de la commission bâtiments communaux du 1^{er} juin 2017

Lors de la visite de l'immeuble abritant le bar, il a été constaté que l'ensemble était propre

et en bon état. Les aménagements effectués (cuisine, terrasse...) valorisent les lieux.

• Les tarifs de la cantine scolaire

Le bilan affiche un déficit de 15 006,24 € pour l'année 2016 (il était de 14 636,72 € pour 2015).

Actuellement le prix d'achat du repas auprès de la société Convivio (ex Resteco) est de 3,02 € par enfant et 3,72 € par adulte. Son prix de vente est de 2,90 € pour les enfants et 4,30 € pour les adultes.

Compte tenu de l'augmentation du prix d'achat du repas pour la rentrée scolaire 2017/2018, à savoir 3,07 € au lieu de 3,02 € pour les enfants et 3,79 € au lieu de 3,72 € pour les adultes, le conseil a décidé de porter le tarif enfant à 3,00 € et de maintenir le tarif adulte à 4,30 €

* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : www.saint-lormel.fr

• Création d'un groupement de commande de fournitures scolaires

Parmi les anciennes communautés de communes constituant Dinan agglomération, seule celle de Plancoët Plélan prenait en charge les fournitures des écoles. Dans le cadre d'une harmonisation, Dinan Agglomération a décidé de ne plus assurer cette prise en charge.

Des communes appartenant à l'ancienne Communauté de Communes Plancoët Plélan souhaitent la mise en place d'un groupement d'achat de fournitures scolaires pour leurs écoles et ce dans le but de conserver des tarifs attractifs et une logistique optimisée. Ce groupement pourra aussi être ouvert aux Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC).

La commune de Corseul a été désignée coordonnatrice du groupement. Pour l'ensemble des membres, elle est chargée de lancer une consultation auprès de papeteries, pour un marché d'une durée de 3 ans renouvelable éventuellement par tacite reconduction pour une période de 1 an.

Le conseil municipal décide d'adhérer au groupement et d'approuver la convention qui désigne Corseul comme coordinateur.

• Site de tri sélectif au Vieux Bourg : suppression du dépôt des ordures ménagères

Suite à la multiplication des incivilités au point de tri sélectif du Vieux Bourg, en accord avec Dinan Agglomération, le conseil municipal autorise la suppression des 4 bacs pour ordures ménagères à cet emplacement et l'ajout d'un

bac au niveau des Courtilions et d'un autre aux Costières. Les conteneurs de tri sélectif sont maintenus sur le site et les panneaux de bois en façade, enlevés.

En cas de poursuite de dépôts sauvages autour des conteneurs et de la présence de déchets inadaptés aux bacs de tri sélectif, le conseil municipal réfléchira à de nouvelles mesures à prendre.

• Remplacement de 19 foyers d'éclairage public

Suite à une proposition du Syndicat Départemental d'Énergie le conseil municipal a approuvé le remplacement des 19 derniers foyers d'éclairage public en ballons fluorescents restant sur la commune.

Le coût total estimé de cette opération d'investissement s'élevait à 9 500 € H.T. avec une participation de la commune de 5700 € (60 % du coût total H.T.).

• Achat et utilisation mutualisés d'un matériel de désherbage

Dans l'objectif de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, les communes de Créhen, Pluduno et Saint-Lormel souhaiteraient acquérir en commun un désherbeur mécanique qui pourrait être mutualisé entre leurs services. Il a été proposé que la commune de Créhen pilote les différentes démarches pour son acquisition et les demandes de subventions (auprès de la Région Bretagne et de l'Agence de l'eau à hauteur de 80 %). Après déduction des subventions, il resterait à charge pour chaque commune un montant de 370,53 €. Le

conseil municipal approuve le principe de mutualisation de cet équipement ainsi que la convention qui y est rattachée. Celle-ci, d'une durée de 1 an à compter du 15 juin 2017 et renouvelable chaque année, précise les modalités d'utilisation et de partage.

• Travaux d'aménagement de sécurité au lieu-dit La Ville Robert

Une opération destinée à mettre en sécurité le passage des piétons et cyclistes en rive de la R.D. 19 au lieu-dit « La Ville Robert » est envisagée. Le département réalisera un busage traversant la R.D. 19 et permettant de dévier sur l'autre rive, les eaux du fossé à combler. Cette opération, prévue au budget 2017 à hauteur de 13 000 €, peut être en partie financée par une aide départementale (liée à la répartition du produit des amendes de police relative à la circulation routière).

• Travaux de voirie 2017 : Réfection des trottoirs

Le budget prévu pour les travaux de voirie en 2017 est de 40 130,47 €. Le programme a été axé sur les travaux de réfection des trottoirs de la commune situés : rue des Tilleuls, rue Saint Pierre, rue des Hauts Vergers, rue de la Tourelle. Deux solutions techniques sont proposées :
- trottoirs en enrobé
- trottoirs en enduit bi-couche
Le conseil municipal valide la solution des trottoirs en enrobé et autorise le lancement d'une procédure de consultation adaptée pour ce projet.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ ACCUEIL POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES :

Si vous êtes confrontée à la violence, ne restez pas seule et trouvez le soutien nécessaire afin de faire évoluer votre situation, à votre rythme.

L'Espace Femmes du Pays de Dinan est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation qui saura vous accueillir et prendre du temps avec vous. Vous y trouverez écoute, compréhension et soutien. Des personnes qualifiées vous aideront dans vos démarches. S'il ne vous est pas possible de vous déplacer, prenez contact par téléphone ou par mail et vous serez recontactée.

Accueil pour les victimes de violences au sein du couple : 02 96 85 60 02

(ligne directe) les lun., mar., jeu. et ven. de 10 h à 16h (avec ou sans RDV)

*Contact : Annie OLLAGNIER
mail : annie.espacefemmes@steredenn.org*

Accueil pour les victimes de violences sexuelles et leurs proches :

02 96 85 30 84 *(ligne directe) jeu. de 10h à 12 h et ven. de 14 h à 16h (avec ou sans RDV)*

*Contact : Christiana BAPTISTE
mail : christiana.espacefemmes@steredenn.org*

Vous pouvez aussi contacter l'accueil de l'Espace Femmes aux heures d'ouverture, les lun., mar., jeu. et ven. de 10h à 12h et de 14h à 17h au 02 96 85 60 01 (standard) Espace Steredenn - 1 route de Dinard - 22100 DINAN

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À LA NOYADE :

Chaque année, les noyades font de nombreuses victimes aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou en rivière. Entre le 1^{er} juin et le 30 sept. 2015 : 1266 noyades accidentelles ont été recensées, 436 ont été mortelles dont 29 parmi les enfants de moins de 6 ans.

L'application de recommandations simples comme l'apprentissage de la nage, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade ou le respect des zones de baignade autorisées permettrait d'éviter un grand nombre de ces accidents.

Retrouvez les conseils pratiques sur : www.impes.sante.fr/noyades

↓ SOLIDARITÉ ANOREXIE BOULIMIE :

Au siège de l'UDAF : 28 Boulevard Hérault à SAINT BRIEUC : Chaque 3^e samedi du mois, un lieu de parole, d'écoute et d'échanges pour les personnes souffrant de troubles du comportement alimentaire (anorexie, boulimie, hyperphagie) et leur entourage.

Contact : 06 15 91 37 43 ou 06 68 63 31 40
solidarite.anorexie-22@laposte.net,
www.solidarite-anorexie.fr

• Ressources humaines : suppression d'un emploi permanent à temps complet

En raison du non remplacement d'un agent parti en retraite fin 2016, le conseil décide de la suppression, à compter du 1^{er} janvier 2017, d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique principal 2^e classe.

• Association Ferroviaire Bretagne Nord : appel à adhésion

Suite à un article de presse, un rappel est fait concernant la nécessité de la ligne ferroviaire entre Dol et Lamballe. Chaque particulier peut adhérer à l'association. Une adhésion au titre de la commune a été renouvelée pour 2017.

• Programmes d'Actions de Prévention des Inondations : compte-rendu du comité de pilotage

Une réunion a eu lieu le 10 mai pour faire un état d'avancement des travaux. Une présentation d'un modèle hydraulique pour éviter les crues au niveau de l'Arguenon a été effectuée par Margot Theron. Des réunions publiques ont eu lieu et ont permis de rassurer la population car le problème d'inondation est pris en compte. Des réunions techniques avec les élus et les services techniques de Plancoët, Jugon-les-Lacs Commune nouvelle et Saint-Lormel seront organisées entre mi-juin et mi-juillet 2017 concernant la pose de repères de crue.

• Réflexion sur le fauchage tardif

Une réflexion sur ce sujet a eu lieu en séance. Un bon équilibre doit être effectué. Les talus ne sont faits actuellement qu'une fois par an par les services techniques de Dinan Agglomération. Les accotements sont effectués plus régulièrement par la commune pour les piétons. Le fauchage tardif ne doit pas être au détriment de la sécurité. La préconisation de la coupe devrait être de 10 cm.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ ESPACE INFO ÉNERGIE DU PAYS DE DINAN :

Vous avez un projet de construction, de rénovation, des questions sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation, les labels de performance... Vous souhaitez avoir une idée des investissements et connaître les aides financières existantes ?

L'Espace INFO ENERGIE DU PAYS DE DINAN propose un service de conseils gratuits, neutres et indépendants. Destiné au grand public, c'est un service financé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et le Conseil Régional de Bretagne.

Contact : 02 96 87 42 44
lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30. Mail : infoenergie@pays-de-dinan.org
Vous pouvez également prendre RDV avec votre conseillère Nathalie Morel dans les locaux du Syndicat mixte du Pays de Dinan au 5 rue Gambetta à DINAN

Il faut veiller également à ce que les bouchons d'herbe ne s'accumulent pas dans les fossés. Il faut sensibiliser les agriculteurs pour l'entretien des talus.

• Demande d'un apport de gravillons et de fauchage

Il a été demandé un apport de gravillons à St-Hy-laire et un fauchage au niveau de l'aire de pique-nique et du lieu dit Leumeunon.

• Prochain conseil municipal :

Vendredi 7 juillet 2017 à 21h. Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est affiché et disponible en mairie et sur : www.saint-lormel.fr

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ APPEL FRAUDULEUX : SOYEZ VIGILANTS !

Face à une recrudescence d'appels frauduleux, la MSA d'ARMORIQUE invite ses assurés à la plus grande vigilance.

Depuis quelques semaines, il est signalé de plus en plus d'appels suspects émis par des personnes qui se présentent comme personnel MSA ou comme partenaire de la MSA et réclament des informations personnelles à leurs interlocuteurs. Ne répondez en aucun cas aux questions posées, ne communiquez jamais votre N° de sécurité sociale ou vos coordonnées bancaires. La MSA d'Armorique ne vous réclame jamais ce type d'information par téléphone



Des nouvelles **des écoles** Saint-Lormel /Créhen



jeux, exercices de sécurité pour apprendre à repêcher un camarade, pique-nique sur la plage... Tout le monde s'est dépassé au soleil.

aussi représentés, présentant tous leurs projets de l'année.

Visite à la ludothèque de Plancoët

Les élèves de St Lormel sont allés à la ludothèque de Plancoët les 1^{er} et 29 juin : une classe découvrait les jeux tandis que l'autre s'amusait au Pré Rolland, puis vice-versa. Le 29 juin, une autre séance s'est tenue sur le thème des jeux mathématiques et tous les enfants ont fait une randonnée pour rentrer à l'école !

Rencontre sportive pour les CM de Créhen

Le 12 mai, les CM de Créhen ont rejoint à Plancoët leur camarades des écoles de Pluduno, Corseul, St Jacut, Bourseul, Pleven et Plancoët, et les 6^e du collège Cha-teaubriand. Ce fut une belle journée de rencontre sportive : biathlon avec course et tir à la carabine laser, molki, palet, tir à l'arc, basket, javelot... Grand pique-nique à midi... Tous, élèves, parents accompagnateurs et professeurs, étaient ravis et prêts à recommencer l'an prochain !

Jardinage pour les CE et CM

Et puis, au retour du printemps, les élèves ont repris l'aménagement de leur jardin naturel. Ils ont étudié les petits animaux, auxiliaires du jardinier. Les CM sont partis à la chasse dans la cour. Ils ont fabriqué des abris à forficule qu'ils ont rapportés chez eux, et des abris à osmies. Les CE ont étudié les phasmes dont ils font un élevage. Tous ont fait des plantations : fraises et radis sont prêts à être dégustés, haricots, pois et oignons poussent, les salades vont bien ! Les élèves soignent leur petit jardin, avec plaisir. Ils ont pu goûter quelques fraises et quelques radis.

Projet rivière à St-Lormel

Le projet rivière a continué à l'école de St Lormel : après la séance sur les petites bêtes de l'étang au Guébriant, les élèves de maternelle/CP ont vécu une séance de pêche à l'étang de Créhen. Les GS-CP, passant entre les gouttes, ont eu la chance d'avoir 2 séances. Dès la 2^e séance, les GS-CP, tels des « pros », maniaient la canne à pêche avec dextérité et y prenaient beaucoup de plaisir !

Un 1^{er} prix au concours de BD "Cast in bulles"

De janvier à mars, les CM, en équipe, ont créé de petites BD sur le thème « Ils sont fous, ces parents » : scénario, dialogues, dessins. Ils ont participé au concours « Jeunes Talents Ouest-France » dans le cadre du festival "Cast in bulles" qui s'est tenu les 27 et 28 mai à St Cast Le Guildo. C'est la BD de Cathie, Cynthia et Anaëlle qui a gagné le 1^{er} prix dans la catégorie "œuvres collectives des 8-12 ans" ! Chaque élève de la classe a remporté une BD !

Voile à Saint-Jacut de la Mer

Début juin, les CM sont allés à la voile à St Jacut de la Mer : navigation autour des Ébihens,

↓ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Pour la rentrée 2017-2018, vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant à l'école.

L'inscription se fait en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.

Portes ouvertes des écoles du RPI

Le 10 juin, les écoles du RPI ouvraient leurs portes. Ce fut l'occasion pour parents et public de découvrir les réalisations des classes, notamment le jardin, à Créhen. Les élèves y ont chanté les morceaux vus lors du projet rock. Les CE ont offert des saynètes filmées. À St Lormel, on a apprécié le film retraçant la mise en sons des albums "La petite Taupe qui voulait savoir qui lui avait fait sur la tête" et "Le loup qui voyageait dans le temps", avec Sophie Luzet, Dumiste à l'école de musique le Diapason. Notre Amicale laïque et les mairies ont offert des rafraîchissements, nous les en remercions. Les TAP étaient

Sortie au Zoo, accrobranche et fête de la musique

Pour finir l'année, le 16 juin, les élèves de St Lormel sont partis à la découverte des animaux du zoo de la Bourbansais, tandis qu'à Créhen, l'année s'achevait de façon plus acrobatique avec une journée d'accrobranche à St-Cast Le Guildo le 29 juin.

Le 23 juin, les élèves du RPI étaient présents pour chanter ensemble à la Fête de la musique de St Lormel.

La Kermesse du 2 juillet : une belle fin d'année scolaire

Enfin, le 2 juillet, tout le monde s'est retrouvé à St Lormel pour la kermesse du RPI, riche de ses divers stands et attractions, et ponctuée cette année, après le spectacle des enfants, d'un grand lâcher de ballons porteurs de dessins des élèves. Un grand merci à notre Amicale, qui finance nombre de nos projets de classe, à tous les bénévoles et aux parents !

Bel été à tous et à bientôt à la rentrée.

Les membres de la commission communication vous souhaitent un bel été et vous donnent RDV en Septembre.

LES INFOS DE LA MAIRIE :

↓ PRÉVENTION DE LA MALADIE DE LYME :

La maladie de Lyme, ou Borréliose de Lyme, est une infection due à une bactérie (microbe) transportée par une tique qui peut la transmettre à l'homme au moment d'une piqûre.

Les tiques sont répandues partout en France, surtout en dessous de 1 500m d'altitude. Elles vivent dans les zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains. Les contaminations humaines sont plus fréquentes entre avril et novembre.

Lors de promenade à la campagne, en forêt, dans la nature ou les parcs, la meilleure façon de se protéger c'est d'éviter de se faire piquer. Il est donc conseillé de porter des vêtements longs qui couvrent les bras et les jambes, un chapeau et de rentrer le bas du pantalon dans les chaussettes, de rester sur les chemins, d'éviter les broussailles, les fougères et les hautes herbes.

On peut aussi mettre des répulsifs contre les insectes sur la peau et les vêtements en respectant leur mode d'emploi. Penser également à se munir d'un tire tique (disponible en pharmacie). Toutes les tiques ne sont pas infectées et l'infection est souvent sans symptôme. Cependant elle peut provoquer une maladie parfois invalidante (douleurs articulaires durables, paralysie partielle des membres...). La maladie de Lyme n'est pas contagieuse.

En cas de piqûre, surveiller la zone piquée. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle ou d'autres symptômes apparaissent, consulter un médecin sans tarder. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

Plus d'informations : <http://social-santé.giuv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme>

LES INFOS DE LA MAIRIE :

↓ MESURE DE SOUTIEN AUX EXPLOITANTS AGRICOLES

MESURE DE SOUTIEN aux chefs d'exploitation agricole, conjoints collaborateurs et aides familiales en difficulté et contraints de cesser leur activité pour des raisons économiques.

Dans le cadre du pacte de consolidation et de refinancement des exploitations agricoles (PCREA) du 4 octobre 2016, un accord cadre national a été signé entre le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Vivéa et Pôle Emploi.

Cet accord cadre vise à accompagner et former les exploitants agricoles dans leur reconversion professionnelle. Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation apporte son soutien via le dispositif d'aide à la réinsertion professionnelle (ARP). Vivéa propose un congé formation et Pôle Emploi accompagne les exploitants agricoles dans le cadre d'un projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE)

Pour obtenir des informations détaillées sur ces dispositifs, vous pouvez contacter le point Région le plus proche de votre domicile : Point Région de Saint Briec - 16 rue du 71^e Régiment d'infanterie - 22000 SAINT-BRIEUC
www.seformerembretagne.fr - contact : Audrey FOURNY
02 96 77 02 80 - point-region-stbriec@bretagne.bsh

↓ ANNULATION DU PRIX DES JOLIS JARDINS

Suite à un nombre insuffisant d'inscriptions, nous sommes au regret de vous annoncer que le prix des jolis jardins est annulé.

↓ CONCOURS PHOTO « REGARDS SUR SAINT LORMEL »

Laissez parler votre créativité et votre imagination en faisant découvrir les coins et recoins de Saint Lormel qui vous plaisent !
Date limite de dépôt des photographies à la mairie : 31/08/2017
Exposition des clichés en Mairie du 05/09/2017 au 07/10/2017



VIE COMMUNALE : associations et entreprises

Association des Propriétaires et chasseurs :

Assemblée générale le dimanche 10 septembre à 10h à la mairie.

Se munir du permis de chasse, de l'assurance et du timbre. Présence indispensable de tous les membres.

Club des Aînés • reprise des activités du club le 12 septembre 2017

Exposition à L'Argentaye : Exposition d'Anne Margotin du 15/07 au 15/08

Tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 17h

Comité des fêtes • Vide greniers

Le 14 juillet 2017 sur le terrain des sports. + d'infos au : 07 83 39 78 19.

Portes ouvertes des associations de Plancoët Plélan Samedi 9 sept. 2017 de 10h à 18h à la Salle Omnisports de



Plélan Le Petit

Retrouvez les associations de notre territoire
Entrée libre. Restauration et buvette sur place
Contact : 02 96 27 68 99
contact@dinan-agglomeration.fr
www.dinan-agglomeration.fr